Un coup de pouce pour tes trajets quotidiens ?

Fresnes

La Ville de Fresnes finance ton abonnement « Imagine R » qui te permet de voyager sur l'ensemble du réseau OPTILE, RATP et transilien SNCF.

Pour bénéficier de cette aide financière, il faut :

- Habiter à Fresnes
- Avoir moins de 22 ans (21 ans révolus pour les étudiants)
- Être scolarisé hors de la ville de Fresnes
- Être collégien, lycéen ou étudiant
- Avoir un quotient familial de tranche 1, 2 ou 3

Pour obtenir cette aide :

- Compléter le formulaire Imagin'R, disponible dans les agences Navigo, ou au CCAS
- Ne pas avoir fait de demande en ligne
- Effectuer sa demande avant la mi-octobre de l'année scolaire en cours

La ville de Fresnes délivre d'autres aides sociales. Plus d'infos auprès du CCAS
01 72 04 55 70 ou 01 72 04 55 72 / affairessociales@fresnes94.fr

fresnes94.fr

Fresnes